DE LA DIPLOMATIE À LA PÉDAGOGIE
Des cartes à remplir pour apprendre les pays du monde

par Michaël Georges

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,
Département de la Bibliothèque, Direction des Archives, Pôle géographique
3, rue Suzanne Masson, 93 126 La Courneuve Cedex
Michael.georges@diplomatie.gouv.fr

Géographie et diplomatie : une rencontre évidente…

L'histoire diplomatique s'est initialement bâtie sur les paroles et les actes des puissants de ce monde et de leur entourage proche : membres de familles souveraines, de la haute noblesse, ecclésiastiques de haut rang. Avec la modernisation de l'administration de l'État, la professionnalisation de la diplomatie s'est avérée nécessaire. Dans ce cadre, en 1680, Charles Colbert de Croissy (1629-1696), secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Louis XIV, a pris l'initiative de faire relier sa correspondance avec les pays étrangers et celle de ses prédécesseurs. C'est ainsi que sont nées les Archives diplomatiques. La même année est attestée l'acquisition d'imprimés par le Secrétariat d'État. En 1712, Colbert de Torcy (1665-1746) crée une Académie politique destinée à former les jeunes diplomates à la négociation. Peu à peu, une collection d'ouvrages portant sur le droit, le protocole, les langues étrangères, l'histoire est constituée pour les études de ce corps de diplomates.

La géographie et la cartographie commencent à compléter ces collections à la fin du XVIII^{e} siècle. En effet, le règne de Louis XVI voit la Couronne acquérir la collection de 10 000 cartes environ réunies ou rédigées par Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1697-1782). Le « dépôt géographique » alors constitué au sein des Archives diplomatiques est l'origine de l'actuel pôle géographique toujours à l'œuvre aujourd'hui. Une autre entité, créée en 1775, le bureau topographique pour la démarcation des limites, lui a été réunie dans le courant du XIX^{e} siècle.

Depuis lors, une expertise géographique et cartographique a toujours existé au sein de la diplomatie française. Les archives témoignent de sa contribution lors des négociations ayant permis de fixer les frontières de l'Hexagone et de ses dépendances. Des notes, coupures de presse, correspondances, rapports, publications, et bien sûr de nombreuses cartes accumulées au fil des ans contribuent à la connaissance des enjeux et du contexte géographique des conflits et négociations dont le monde est le théâtre (fig. 1).

Outre la conservation de la documentation accumulée et l'expertise apportée en matière de connaissance géographique, une intense activité de rédaction cartographique s'est progressivement développée au sein du pôle géographique relevant du Ministère des Affaires étrangères. Elle se traduit aujourd'hui par la production d'environ 400 cartes par an, destinées à illustrer des notes diplomatiques en relation avec la situation sécuritaire dans telle ou telle région du monde, à préciser les réseaux de coopération culturelle ou économique de la France, à administrer le maillage d'ambassades et de consulats généraux français, en constante évolution, à accompagner les délégations officielles lors des visites des présidents de la République ou des premiers ministres à l'étranger…

Pour réaliser ces cartes, les deux cartographes, ingénieurs fonctionnaires formés à l'École nationale des sciences géographiques, s'appuient essentiellement sur une collection de fonds numériques acquis, complétés, actualisés et enrichis au format Adobe Illustrator®. Ces fonds couvrent chacun des États indépendants reconnus par la France, ainsi que quelques entités non étatiques et des régions géographiques couvrant plusieurs pays. Ils comportent de façon presque systématique les informations topographiques essentielles (réseaux routier, ferroviaire et hydrographique principaux, localités majeures avec hiérarchisation selon la population, principaux sommets), administratives, environnementales (parcs naturels), touristiques (sites archéologiques), parfois les principaux gisements et réseaux de transport d'hydrocarbures. Leurs formats et leurs échelles sont choisis pour une lecture confortable après une impression au format

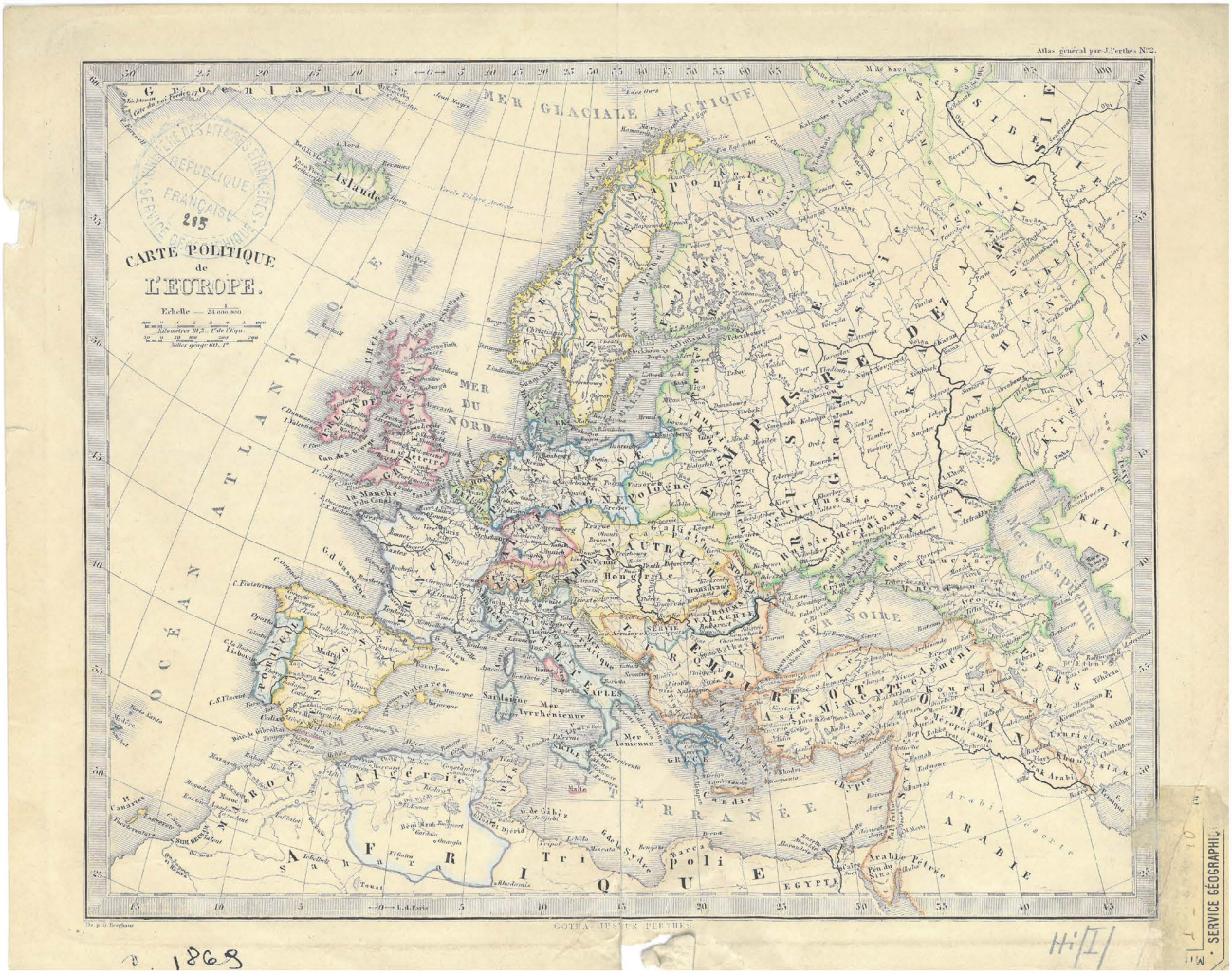

Figure 1 : Carte politique de l'Europe, 1869, Paris : Gotha Justus Perthes, 1869 (format original: 31x24 cm)

A4 ou A3 (fig. 2). Compte tenu des disparités de taille entre le plus petit État figurant dans cette collection (le Vatican) et le plus grand (la Russie), les échelles sont, bien sûr, très variées. Sur le plan géopolitique, une attention est apportée afin que ces cartes reflètent au mieux la perception française de la géographie mondiale : toponymie en langue française là où les recommandations et l'usage le justifient, défense de la francophonie oblige ; représentation des espaces contestés selon les prises de position de la diplomatie française, en veillant à ménager la qualité des relations établies avec les États concernés. L'ensemble des cartes est, depuis quelques années, téléchargeable depuis le site internet du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/s-orienter-dans-les-fonds-et-collections/cartes/). Elles sont classées selon l'organisation interne du Ministère en grandes régions d'activité diplomatique. Ainsi, Asie et Océanie sont regroupées, mais l'Asie centrale, ayant fait partie de l'URSS, et la Turquie sont rattachées à l'Europe. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, de Rabat à Téhéran, constituent un espace à part.

La mise à jour de ces cartes mobilise des sources variées et hétérogènes, parfois contradictoires, qui doivent être recoupées : cartes publiées et accessibles dans le commerce, ressources internet, guides touristiques. Les postes diplomatiques et rédacteurs chargés du suivi des pays concernés complètent et valident les informations portées. De plus en plus, l'utilisation de données et d'outils SIG libres permet de compléter, d'actualiser et d'enrichir cette collection. Elle a ainsi permis de diversifier les planisphères de référence afin de fournir une alternative à la diffusion presque exclusive de la projection de Mercator, dont les distorsions aux latitudes élevées amènent à une perception erronée des emprises territoriales.

Cartes historiques, cartes à remplir : des ressources pédagogiques

En soi, cette collection de cartes en ligne constitue déjà un apport à la connaissance du monde, utilisable par le corps enseignant. Néanmoins, les Archives diplomatiques, à l'instar de leurs homologues chargés de la conservation du patrimoine commun, ont engagé des actions de valorisation et de transmission de la connaissance à destination du plus grand nombre. Dans ce cadre, un professeur référent d'histoire-géographie est affecté à temps partiel au sein de la direction pour y développer des dossiers pédagogiques à destination des enseignants et organiser l'accueil d'un public scolaire (https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/action-pedagogique/). L'une des initiatives rencontre un succès croissant : le concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices, organisé en partenariat avec les rectorats de Nantes et de Créteil. Dans différentes catégories (collèges, lycées, lycées professionnels), des groupes d'élèves sont invités à s'approprier un contexte historique et à se mettre dans la peau d'un diplomate en produisant un discours ou un argumentaire répondant à une demande particulière. Les dossiers remis aux candidats contiennent, le plus souvent, une ou plusieurs cartes permettant de présenter les éléments de contexte. Il s'agit soit de pièces issues de la collection de cartes et d'atlas anciens figurant dans les archives diplomatiques, soit de productions ad hoc réalisées par le pôle géographique.

La réalisation de cartes historiques présente une complexité particulière. En effet, le fond de travail est généralement identique aux autres productions, c'est-à-dire contemporain. Il convient alors d'y mentionner tous les éléments historiques utiles, en veillant à ne pas commettre d'anachronisme. Il s'agit de ne pas conserver à tort des éléments disparus ou modifiés depuis la période de référence pour la carte. Bien sûr, le premier ensemble de données qui vit au rythme de l'histoire est politique : les frontières ont évolué au rythme des traités, des guerres et des paix. Selon l'emprise et l'époque représentées, il est plus ou moins difficile d'identifier des sources historiques fiables et suffisamment précises pour représenter correctement les contours des entités politiques mises en scène. Les deux cartographes du pôle géographique, malgré leur intérêt pour la discipline, ne disposent pas d'une formation historique de haut niveau et s'appuient sur les connaissances des commanditaires de cartes. Ils doivent également s'intéresser à la toponymie, variable avec le temps. On n'imagine pas voir apparaître Istanbul sur une carte de l'Empire romain, mais Constantinople, et Byzance quelque siècles plus tard. Cette évidence doit être déclinée pour maintes autres localités et contrées dont la dénomination est datée. Heureusement, les montagnes et cours d'eau naturels n'ont pas évolué significativement dans leur topographie au cours de l'histoire. Néanmoins, une vigilance doit également être apportée dans la représentation des côtes et des lacs. Les côtes néerlandaises, par exemple, ont évolué au gré de la lutte engagée par la population pour maîtriser leurs eaux ; des îles artificielles ont été créées puis rendues aux flots (fig. 3). Quant aux lacs, nombre d'entre eux sont constitués par des retenues datant du siècle dernier. Il convient ainsi de retracer le cours du Nil

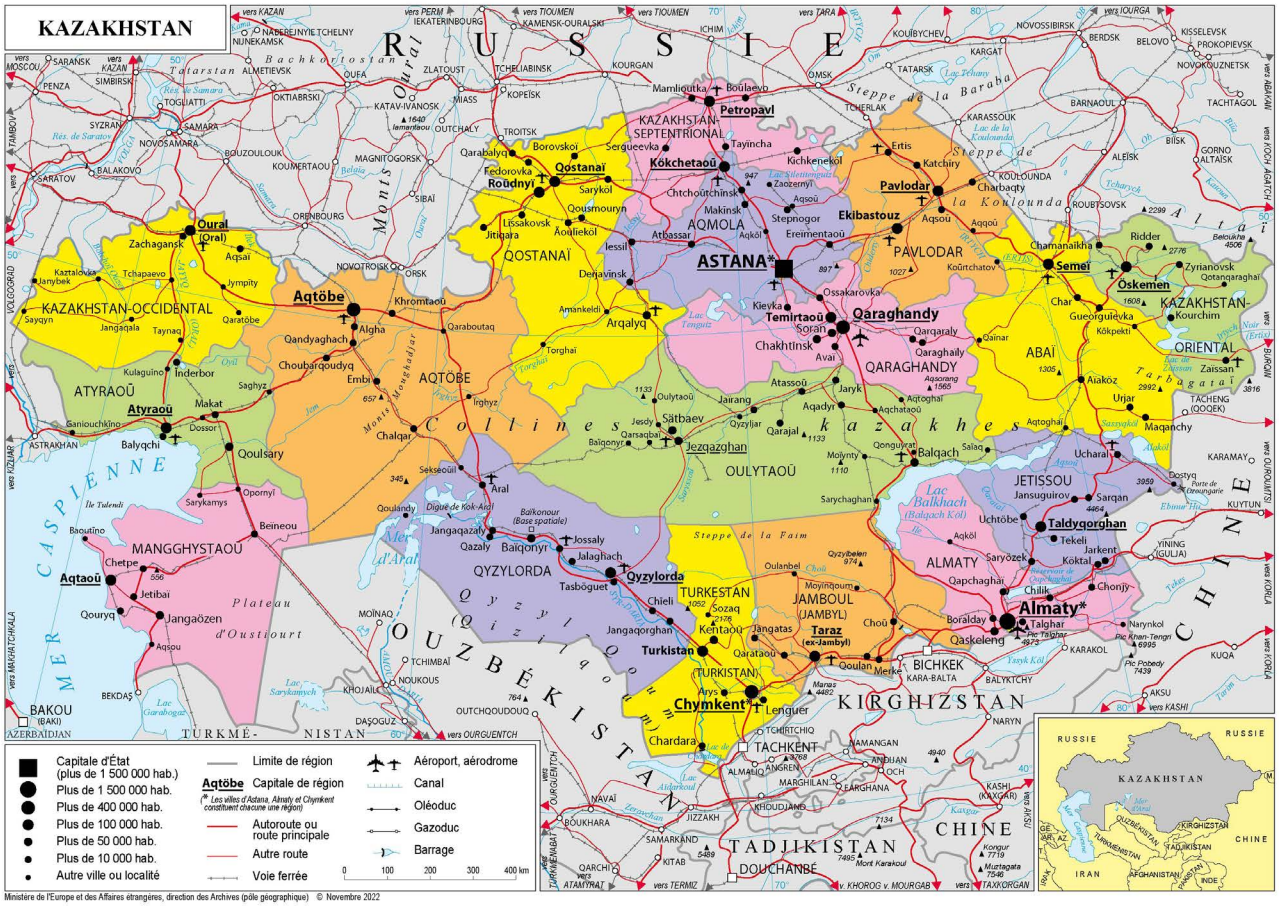

Figure 2 : Carte dossier du Kazakhstan (format original : A4)

Figure 3 : Carte historique des Pays-Bas (format original : 23x15 cm)

à la place du lac Nasser pour une carte évoquant le contexte géopolitique de l'Entre-deux-Guerres dans le Nord-Ouest de l'Afrique.

Outre les cartes historiques consultables notamment dans les ressources pédagogiques ou dans certaines publications réalisées sous l'égide de la direction des Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, une autre série de cartes a été réalisée par le pôle géographique dans un but autant ludique que pédagogique. Ouverts presque chaque année à l'occasion des journées européennes du patrimoine, l'hôtel du quai d'Orsay et le bâtiment des Archives diplomatiques à la Courneuve voient converger à cette occasion un public familial friand de challenges et d'activités intergénérationnelles. Dans ce cadre, le pôle géographique a modifié certaines de ses cartes des régions du monde en y remplaçant les noms de pays par un simple trait. Les toponymes manquants sont placés en marge. Il reste aux joueurs à replacer les dénominations à leur place (fig. 4 et 5). Selon les régions du monde, des indices aident les challengers, même les moins calés en géographie : le nom des capitales (parfois homonymes du pays), des indications de souveraineté présentes sur des territoires dépendants. Pour les élèves soucieux de développer leurs connaissances géographiques, il suffit d'en imprimer plusieurs exemplaires et de refaire l'exercice plusieurs fois après correction. Les enseignants consultés plébiscitent la méthode, tout comme les jeunes et les moins jeunes amateurs de challenges géographiques.

Bibliographie

Site internet :
https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/action-pedagogique/ressources-en-ligne/#sommaire_2

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/s-orienter-dans-les-fonds-et-collections/cartes/

Quelques ouvrages récents contenant des cartes historiques réalisées par le pôle géographique :
François Lagrange, Christophe Bertrand, Carine Lachèvre et Emmanuel Ranvoisy (Dir.) *À l'Est la guerre sans fin 1918-1923*. Éditeur : Paris : Gallimard, 2018.

Bruno Demoulin, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et Ministres de France depuis les Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution Française. Volume 32. Pays-Bas espagnols puis autrichiens*.Aubervilliers : Éditeur : Comité des travaux historiques et scientifiques, 2022.

Maurice Vaïsse (Dir.) *Vers la paix en Algérie : les négociations d'Evian dans les archives diplomatiques françaises* / sous la direction de. Éditeur : Aubervilliers : Comité des travaux historiques et scientifiques : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Direction des archives, 2022.

Article de presse

Olivier Plessis « L'œil du cartographe – Les « cartes dossiers » de la diplomatie française », *Carto* n°70, mars-avril 2022, p. 54.

Figure 4 : Carte à remplir du continent africain (format original : A3)

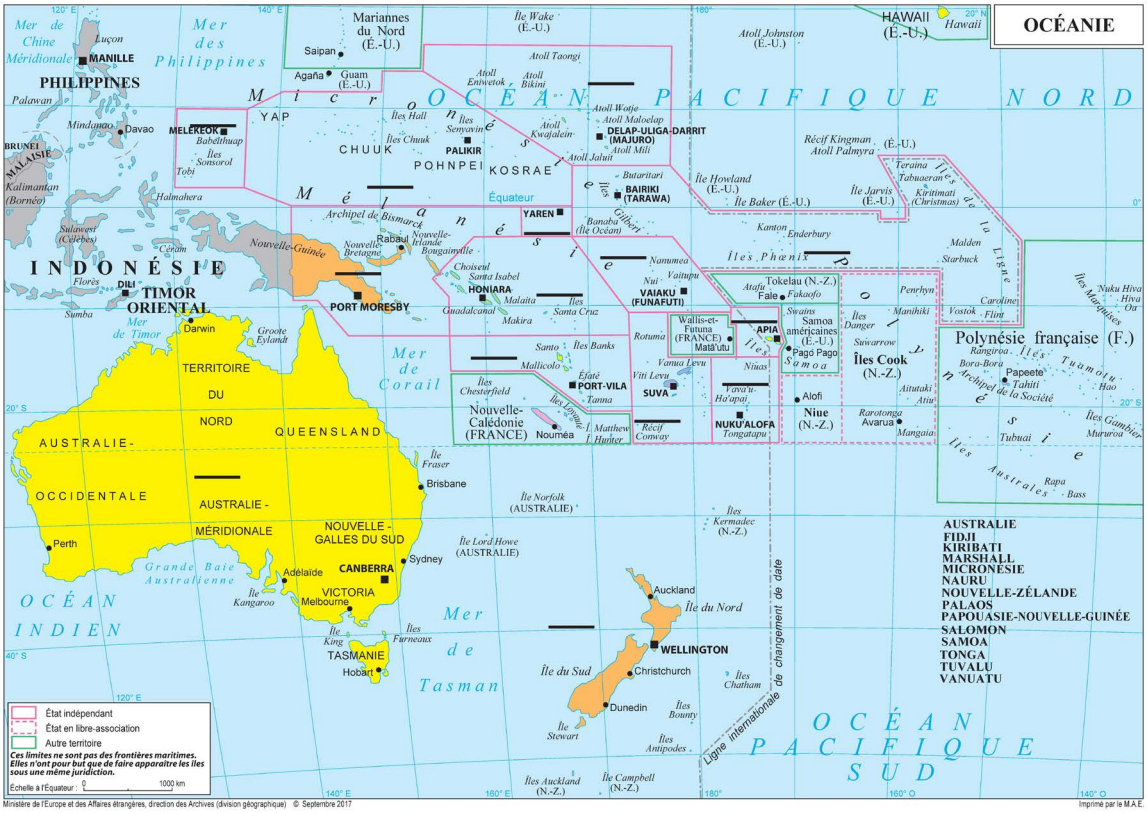

Figure 5 : Carte à remplir du continant océanien (format original : A3)